

## L'HISTOIRE AU PRÉSENT

### DE LA MONNAIE ÉLECTRONIQUE

### À L'INVENTION

### DE LA MONNAIE D'ÉLECTRON

### EN LYDIE AU VII<sup>E</sup> SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST

JEAN-MARIE THIVEAUD\* ET SYLVAIN PIRON\*\*

**N**ous pouvons parler aujourd'hui de « technologies bancaires et financières », au point de leur consacrer l'intégralité d'un numéro de la R.E.F., mais le même propos aurait été strictement impossible, voici seulement quelques décennies. En amont des développements fulgurants de la monnaie électronique et des métamorphoses de l'espace-temps de la finance par le jeu informatique, l'instrument technique propre au secteur financier ne s'est, en effet, jamais singularisé avant ces vingt dernières années. L'apport de la technologie, par exemple celui de la mécanographie dans les années de l'entre-deux-guerres, n'est pas plus spécifique à l'univers financier qu'à celui des industries ou des administrations. La lettre de change du Moyen-Age ou le papier-monnaie des Temps modernes ne constituent que des adaptations de procédures appliquées à un même objet, l'instrument monétaire, dont chacun s'est plu, depuis l'antiquité, à souligner le caractère ambigu, entre idéal réalisé et réel idéalisé.

Certes, les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont connu, grâce à l'essor de l'arithmétique politique, la multiplication de techniques et de produits financiers mais qui reposent toujours sur des calculs abstraits et non sur des technologies. Les loteries, entre jeux d'argent et emprunts publics, formeraient, sans doute, le seul exemple d'un recours à la vieille technologie de la roue, « les roues de fortune ».

Pour tenter d'associer l'histoire de la finance au présent des technologies bancaires et financières, il fallait donc revenir, sans détour, au premier

271

\* Conseiller historique de la Caisse des dépôts et consignations.

\*\* Attaché de recherche à la Mission des travaux historiques de la Caisse des dépôts et consignations.

instrument tangible, visible, qui a fondé l'expansion constante des activités de ce domaine : les premières pièces de monnaie métallique frappée.

Une analogie, au moins, unit les premières pièces de monnaie historiquement répertoriées à l'émergence contemporaine de la monnaie électronique dans la fascination quelque peu anxieuse que ces deux phénomènes peuvent susciter. Au fond, les premiers inventeurs et les premiers manipulateurs de pièces de monnaie frappée devaient se trouver dans la même situation que celle que nous ressentons aujourd'hui devant la propagation de la monnaie électronique. De la même façon, lorsque nous cherchons, de nos jours, à comprendre les conditions d'une innovation patiemment exhumée des ruines du passé, les repères nous manquent qui permettraient de déterminer avec assurance les motifs qui continuent de présider à ce mystère de la monnaie.

Les coordonnateurs de ce numéro, U.Muldur et Y.Ullmo n'ont pu, évidemment, retenir un sourire devant cette proposition de revenir presque trois millénaires en arrière. Ce saut vers les origines permettra, au moins, d'offrir un nouvel état des connaissances en ces matières, les dernières publications françaises datant de plus de quinze ans<sup>1</sup>.

Nous avons donc résolu avec Sylvain Piron - qui a effectué le lourd travail de la préparation - de reconstituer le dossier quasi exhaustif des recherches les plus récentes sur l'invention de la monnaie et d'en présenter ici la synthèse commentée.

272

### *Invention, innovation ou révolution ?*

Il nous faut donc remonter les quelque vingt six siècles qui séparent notre monde de la globalisation financière et de la monnaie électronique de ce petit royaume d'Asie mineure où des dynastes mystérieux procédaient, vers le VII<sup>e</sup> siècle av.J.C., à la première émission de pièces de monnaie taillées et frappées dans un métal précieux. L'*electron*, en grec, ou l'*electrum*, en latin, dont étaient faites ces pièces, est un alliage naturel de trois parties d'or pour une d'argent, utilisé depuis longtemps en orfèvrerie en Orient et en Egypte. Les hasards de l'histoire sont cependant parfois très étonnants puisque le nom de ce métal dont la couleur était semblable à celle de l'ambre jaune en devint l'homonyme. L'ambre, résine fossile que l'on nomme aussi le succin, ayant la même couleur d'or pâle que ce métal a été désignée du même mot d'*electron* ou *electrum* et fonda l'origine à la fois étymologique et physique de l'électricité. Sur les mêmes rivages, à la même époque où se diffusent les monnaies d'électron, Thalès expéri-

1. La dernière mention relevée dans les bibliographies est celle de l'article d'O.Picard, *L'origine du monnayage en Grèce*, in : L'Histoire, 6, nov. 78. Le même auteur reprend quelques éléments dans un autre article : *Aristote et la monnaie*, in : Ktéma, 5, 1980.

menta la force électrique des morceaux d'ambre qu'il avait préalablement frottés. Par un autre étrange détour linguistique, un même lien unit donc les premières monnaies d'électron et notre monnaie électronique.

Si la découverte progressive des usages issus de l'invention de la monnaie métallique frappée traverse et anime 26 siècles d'histoire, l'innovation technique, elle-même, que représentent ces pièces d'électron aura donc attendu un laps de temps identique pour susciter cette nouvelle révolution technologique de la monnaie électronique contemporaine. Et il y a fort à parier que les technologies bancaires et financières de notre fin de millénaire provoqueront dans les esprits et les comportements des siècles de demain une transformation comparable à celle qu'avaient suscitée les premières pièces lydiennes et dont nous ne pouvons pas mieux imaginer les effets. Certains pourtant, comme notre ami Marc Shell, pensent que l'invention de la monnaie métallique en Lydie ne marque pas une profonde rupture technologique<sup>2</sup>, puisqu'elle viendrait comme un aboutissement des méthodes de crédit babyloniennes, en usage depuis longtemps, et des lingots estampillés qui circulaient sur le pourtour de la Méditerranée. En revanche, le développement de cette monnaie dans le monde antique constituerait, à ses yeux, une vraie révolution dans l'ordre de l'économie, comme dans celui du langage et de la pensée. Ce point de vue se discute cependant entre ses deux arguments opposés. Les systèmes de crédit de Babylone sont, en effet, très limités au transfert de marchandises, tout comme les lingots, dont il faudrait encore vérifier plus exactement les périodes et les espaces de circulation, n'ont d'autre valeur que celle, certes poinçonnée, du poids de leur propre matière. Ils restent donc, ensemble, dans le registre strict de l'échange commercial. Avec l'apparition de la monnaie métallique, le domaine financier, antérieur aux transactions commerciales et distinct du monde économique, se trouve renforcé, doué désormais d'un seul instrument concret, d'un objet qui donne au gage abstrait une réalité à portée quasi universelle. Ainsi, la logique du change vient-elle transformer aussi les registres du langage et de la pensée. Le conflit né dans l'antiquité, illustré par Héraclite, Platon ou Aristote, entre philosophie et monnaie a, semble-t-il, d'autres fondements que ceux que Marc Shell se plaît à souligner en opposant, comme les Grecs, les formes monétaires à celles des idées, le marché des changes au marché de la pensée. Le philosophe antique comme l'économiste des Lumières, tous épris du bonheur de l'Humanité, préfèrent les rapports horizontaux du commerce économique, social ou langagier aux relations verticales de la finance et de la souveraineté qu'exprime la pièce de monnaie. Mais, le

2. M.Shell, *The Economy of Literature*, Baltimore. *The Johns Hopkins University Press*, 1978. :  
• Coined money was not a technological breakthrough...•

philosophe et l'économiste, malgré leurs préventions à l'encontre des révolutions, n'ignorent pas cependant que cette tension dialectique est toujours le moteur des grandes mutations.

### *Le débat sur la question des origines*

Le problème de l'origine des monnaies a longtemps agité les esprits dans le monde antique. Au second siècle de notre ère, par exemple, Pollux, dans son *Onomasticon*, écrit : « Ce serait un beau sujet de savoir si les monnaies ont d'abord été inventées par Phidon d'Argos, ou par Demodia, fille du roi de Phrygie Midas, ou par les Athéniens Erichtonios et Lycos ou par les Lydiens comme le raconte Xénophane, ou par les Naxiens ainsi que le pense Aglosthenès<sup>3</sup>. Et Pollux conclut en supposant que l'invention s'est partagée entre de multiples acteurs, en de multiples lieux de l'ensemble hellénique. Ce point de vue justifié par la signification particulière de la monnaie dans le monde grec vient seulement consacrer une seconde naissance, au prix d'une réappropriation par les Grecs d'une invention qui leur est extérieure. Les traditions locales de différentes cités grecques associent souvent l'inauguration de la frappe monétaire à l'action fondatrice d'un législateur ou d'un tyran. En Grèce, l'institution monétaire participe étroitement des fondements même de l'organisation civique, au point que l'on a pu mettre en valeur l'aspect profondément éthique de la monnaie grecque<sup>4</sup>. Dans la *République* et *les Lois*, Platon développera, sur cette base, ses positions anti-monetaristes, Rousseau et Fichte lui répondront en écho, depuis l'Europe des Lumières, et le débat se poursuit encore dans la fin de ce millénaire sur les racines communes de la monnaie et de la tyrannie, ou, *a contrario*, sur les oppositions soi-disant naturelles entre « monnaie privée et pouvoir des princes », « souveraineté et/ou légitimité de la monnaie », entre « dégradation étatique et privatisation de la monnaie »<sup>5</sup>.

Mais la tardive ferveur panhellénique du lexicographe Pollux est désormais contredite par la critique moderne qui a tranché en faveur de Xénophane, la plus ancienne (fin VIIe-début VIe siècle) des sources citées par Pollux, elle-même vérifiée par les données archéologiques et numismatiques les plus récentes.

3. Pollux, *Onomasticon*, IX, 83., Leipzig, Teubner, 1904.

4. Edouard Will, *De l'aspect éthique des origines grecques de la monnaie*, in : *Revue Historique*, 212 (1954), pp.209-231 ; *Réflexions et hypothèses sur les origines du monnayage*, in : *Revue Numismatique*, 17 (1955), pp.5-23.

5. Cf. P.N.Ure, *The Origin of Tyranny*, New-York, 1962; M.Sbell, *The Economy of Literature*, jam cit.; M.T.Boyer-Xambeu, G.Deleplace, L.Gillard, *Monnaie privée et pouvoir des princes*, Paris, Ed. du C.N.R.S. et F.N.S.P., 1986. M.Aglietta, A.Orléan, et al., *Souveraineté et légitimité de la monnaie*, in: *Cahiers Finance, Ethique, Confiance*, Paris. A.E.F./C.R.E.A., 1995.

Les apports de ces dernières décennies permettent de clarifier davantage une question dont il importe de rappeler qu'elle n'est pas encore complètement élucidée. La diversité des approches et les débats incessants entre les spécialistes contemporains montrent à l'envi que l'invention des premières pièces de monnaie métallique dans le monde indo-européen conserve, depuis l'antiquité grecque jusqu'à aujourd'hui et, sans doute, pour longtemps encore, une large part de mystère.

Toutefois, l'accélération récente des fouilles et des exploitations documentaires permettent de fournir des résultats intéressants.

Du point de vue numismatique, l'on compte ainsi actuellement, plus de 2000 exemplaires de pièces d'électron répertoriées, provenant surtout d'Asie mineure. De forme généralement ovoïde, elles portent l'empreinte d'un sceau en creux à l'avant, et des poinçons au revers. Dans le monnayage archaïque, l'empreinte tend à recouvrir progressivement toute la surface de l'avant de la pièce. Certaines des toutes premières pièces n'ont qu'une partie du champ occupée par l'empreinte qui prend l'ensemble de la surface au fur et à mesure que les pièces deviennent parfaitement rondes puis, bien plus tard, aplaties. Les marques de poinçons au revers indiquent la position de chaque pièce dans le système pondéral. L'unité en est le statère de 14 grammes qui est subdivisé jusqu'à sa 64<sup>ème</sup> partie. A l'exception de Phocée et de Samos qui utiliseront un étalon différent, ce système pondéral d'origine babylonienne est partagé par le royaume lydien puis les cités ioniennes.

275

L'archéologie, de son côté, a permis de découvrir une douzaine de trésors archaïques en Asie mineure où l'on retrouve des lots de pièces de monnaie d'électron. Le plus récent a été exhumé à Gordion, en Phrygie, arrière-pays lydien, les fouilles qui se poursuivent depuis longtemps à Sardes et Ephèse notamment permettent d'apporter des éléments complémentaires.

S'il est vrai que la monnaie s'est diffusée dans les cités grecque au cours des VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, et de façon quasi exclusive dans ces périodes, le royaume de Lydie est bien, dans l'état actuel des connaissances, le premier berceau de la monnaie métallique. Hérodote ne s'y était pas trompé, qui consacra à ce royaume le premier livre de son enquête en lui assignant la responsabilité de l'invention monétaire.

### *La Lydie, ses rois, ses mystères*

Installé dans un espace de transition entre les cités ioniennes de la côte de la mer Egée et les hauts plateaux anatoliens, ce royaume d'Asie Mineure et son peuple issu des débris de l'empire hittite ont joué un rôle essentiel d'intermédiaire, à la fois culturel, économique et politique, entre les

civilisations mésopotamiennes et le monde hellénique<sup>6</sup>. La science et la philosophie grecque ont pris leur essor sur ces rivages de l'Asie Mineure et Thalès de Milet, par exemple, a pu ainsi, le premier, s'initier à l'astronomie et aux mathématiques babyloniennes. La « route royale » qui, en une centaine d'étapes, reliait Sardes, la capitale de la Lydie, à Ninive, la capitale assyrienne, était l'axe majeur de communication terrestre entre la Mésopotamie et la mer Egée. Créée sans doute par les Hittites (XV-XIIe siècle), cette route favorisa l'avancée des Perses, puis, plus tard, dans l'autre sens, celle d'Alexandre le Grand. Route militaire et politique, mais aussi voie d'approvisionnement où circulaient les caravanes, elle a pu faire de Sardes un centre commercial et stratégique de première importance, et probablement aussi une métropole cosmopolite. Le développement ultérieur des échanges marchands et monétaires entre Ephèse et Sardes montre le rayonnement durable de cette ville.

Au cours des VIIe et VIe siècles, les rois lydiens soumettent progressivement leurs voisins, Phrygiens, Cariens, Lyciens, etc., puis conquièrent les villes grecques ioniennes, doriennes et éoliennes de la côte. Dans la tradition littéraire et historique, Gygès, qui fonde la dynastie des Mermnades vers 685 av.J.C., est la première figure marquante de l'histoire lydienne. Crésus (560-547) est le dernier souverain de la dynastie, il part en guerre contre les Perses mais sera défait par Cyrus.

276

### *Gygès et l'anneau, Crésus et la monnaie*

Hérodote et Platon ont transmis deux versions mythiques<sup>7</sup> de l'accession au pouvoir de Gygès, le commentaire platonicien renvoyant d'ailleurs expressément à la problématique de la monnaie. L'anneau fabuleux qui permet à Gygès de devenir invisible ou de rendre toute chose invisible, favorise ainsi ses amours avec la reine Lixos et partant, après qu'il a tué le roi Candaule, son propre avènement à la royauté. Cet anneau est traditionnellement doué des fonctions multiples et ambiguës de l'instrument monétaire. L'on sait, par ailleurs, que l'anneau ou le bracelet, *télos* en grec, fut l'un des premiers moyens de rachat du sacrifice ou du captif<sup>8</sup>. Platon édifiera sur ce mythe de Gygès sa construction antithétique de la philosophie et de la monnaie, opposant, dans la tradition grecque le visible et

6 L'ouvrage de référence de Georges Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades (687-546)*, Paris, E. Thorin, 1893, n'a pas été remplacé.

7 Hérodote, I, 8-12, Paris, *Les Belles Lettres*, 1970; Platon, *République*, II, 359, Paris, *Les Belles Lettres*, 1965.

8 R.B. Ontans, *The Origins of European Thought*, rééd. Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

l'invisible, la fortune mobilière et la richesse immobilière<sup>9</sup>. Mais l'anneau de Gygès est aussi, pour Platon, les hommes de l'antiquité et leurs lointains émules, le symbole parfait de la tyrannie<sup>10</sup>. « Si j'eusse été possesseur de l'anneau de Gygès, écrit J.J.Rousseau, il m'eût tiré de la dépendance des hommes et les eût mis dans la mienne. »<sup>11</sup>

Toutefois, le Gygès historique n'est pas le petit pâtre du récit de Platon, mais un jeune chef militaire ambitieux, membre d'une branche cadette de la famille royale et la violence de son usurpation le contraint à rompre, d'une certaine manière, avec la conception archaïque de la royauté sacrée. Après avoir assassiné le roi Candaule, Gygès s'empare de la hache à double tranchant d'Héraclès<sup>12</sup>, qui était le signe de l'autorité et de la légitimité divines de la dynastie renversée, et il l'offre en récompense au roi Carien, Arselys, qui l'a soutenu dans la guerre civile. Ne pouvant donc plus se réclamer d'une ascendance divine en ligne directe, Gygès renonce de lui-même à en rétablir la fiction symbolique et cette dégradation de l'autorité sacrée doit alors être compensée par la constitution d'un pouvoir sans faille, que les mythes traduisent alors comme une manipulation de l'invisibilité. Car Gygès passe aussi pour être, dans l'histoire, le premier tyran<sup>13</sup> et si d'autres avant lui ont pu, sans aucun doute, exercer une autorité violente et despotique, la linguistique donne raison à cette antique assertion. En effet, le mot de *turannos* n'a pas de racine grecque et il semble qu'il a été formé sur un mot lydien : *tura*, « la place forte », ou plus précisément même sur le nom de Tyra, la ville dont Gygès était le prince<sup>14</sup>.

277

Si Gygès n'est pas désigné comme le premier monnayeur, les récits légendaires confortent cette relation traditionnellement établie entre la tyrannie et l'invisibilité, et ultérieurement entre la tyrannie et la monnaie.

Dès ces époques, la Lydie est reconnue comme une grande puissance, elle a conquis et soumis une partie des royaumes voisins. Sous le règne de Crésus (560-546), les Lydiens se sont rendus maîtres de tout l'ouest anatolien, cette progression hégémonique s'appuyant notamment, sem-

9. Cf. M.Shell, op.cit.; P.M.Schubel, Adèle, in : Homo, Annales publiées par la faculté des lettres de Toulouse, 1, 86-93.; L.Gernet, *Choses visibles et choses invisibles*, in : Anthropologie de la Grèce antique, Paris, Maspéro, 1968.

10. Cette fonction souveraine de l'anneau se retrouve dans les mythologies germaniques, celtiques, etc. jusqu'à l'anneau d'améthyste des évêques.

11. J.J.Rousseau, Les Rêveries du promeneur solitaire, Oeuvres complètes, Paris, Gallimard, 1959.

12. Le mythe de la hache, venant rompre en quelque sorte le cycle de l'âge d'or et ouvrant le temps de la hache - ou le crépuscule des dieux est commun à la plupart des civilisations d'est en ouest et du nord au sud. Il marque, en quelque sorte et parmi bien d'autres mythes, le passage de l'univers du sacré archaïque à celui des sociétés organisées. Cf. J.Evola, Révolte contre le monde moderne, Paris, L'Age d'homme, 1991.

13. Cf. Claude Mossé, La Tyrannie dans la Grèce antique, Paris, PUF, 1969.

14. Georges Radet, op. cit.; Pierre Chantraine, Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Paris, Klincksieck, 1977, t.4., accepte pour le mot une origine asiatique.

ble-t-il, sur une curieuse politique matrimoniale car toutes les reines lydiennes ont une origine étrangère, grecque, phrygienne, carienne, etc. La politique des Mermnades à l'égard des cités grecques de la côte ionienne suit un cours plus complexe. Une alternance d'alliances et de campagnes militaires conduit les Lydiens à les réduire les unes après les autres et à les contraindre à verser un tribut au roi. Malgré ou à cause de ces conquêtes, le processus d'hellénisation s'accélère à la même époque, et le Crésus d'Hérodote est une sorte de barbare mutant, sur le point de devenir un Grec. Mais il demeure un barbare et il lui manque encore l'intelligence nécessaire pour bien comprendre les décrets de l'oracle de Delphes qu'il interroge pourtant à tout propos.<sup>15</sup>

Aux yeux des Grecs, les Lydiens restent des Orientaux dont la richesse fabuleuse fascine<sup>16</sup>, fortune légendaire fondée sur la profusion de l'or qui, jaillissant de réserves inépuisables des montagnes, coule à flots dans leurs fleuves.

#### *Monnaies d'électron et mutations d'un monde*

La principale et vraisemblablement la seule source de l'électron dans la région provient, en effet, de la Lydie, des gisements du mont Tmolos et des coulées alluviales du fleuve Pactole, à la longue renommée métonymique.

278

Si la localisation géographique ne pose donc guère de problèmes, la datation du premier monnayage est restée longtemps un objet de conflit entre les différentes écoles archéologiques et numismatiques. L'hypothèse chronologique la plus haute plaçait vers 700 les premières frappes<sup>17</sup>, tandis que la plus basse voulait ramener aux années 550 l'invention de la monnaie métallique<sup>18</sup>. Aujourd'hui, la majorité des chercheurs s'accorde pour fixer dans la période 630-600 les premiers témoignages de pièces de monnaie d'électron.

Cette référence au VII<sup>e</sup> siècle av.J.C. pour l'invention monétaire semble d'ailleurs commune à nombre de civilisations. Quoique la légende prétende que la monnaie a circulé en Chine plusieurs siècles auparavant, les vestiges archéologiques connus datent de cette même époque, qui est

15. Ce défaut entraînera sa perte lorsque, croyant à tort qu'il est vraiment devenu grec, Crésus imagine pouvoir compter sur une alliance avec Sparte pour se tailler un empire contre les Perses.

16. Notamment par le nombre et la splendeur des offrandes qu'ils déposent dans les sanctuaires grecs, Hérodote, I, 51, op.cit.

17. Liselotte Weidauer, *Probleme der frühe Elektronprägung*, Fribourg, Office du livre, 1975 ; Donald Kagan, *The Dates of the Earliest Coins*, in : *American Journal of Archaeology*, 86-2 (1982), pp.343-60

18. R. Ross Holloway, *The Date of the First Greek Coins : some arguments from style and hoards*, in : *Revue Belge de Numismatique*, 130 (1984), pp.5-18.

aussi, à quelques décennies près, celle où la monnaie apparaît en Inde<sup>19</sup>. L'innovation monétaire coïncide bien aussi, au moins en Asie mineure, avec les grandes mutations qui s'opèrent dans le domaine de l'esprit, entre l'écriture, les mathématiques, le calendrier, l'astronomie ou la philosophie. Elle correspond à cette rupture fondamentale qu'évoquent les spécialistes de l'univers traditionnel lorsque, vers le VII<sup>e</sup> siècle, dans toutes les civilisations d'Orient en Occident, le monde archaïque du principe et du sacré cède la place aux sociétés régulées par la religion, le droit puis la monnaie. Les mythes heureux de l'âge d'or s'effacent, le crépuscule des dieux annonce l'avènement d'un monde d'amertume, les grands déluges d'eau ou de feu bouleversent l'ordre harmonieux des origines<sup>20</sup>. Certains exemples, dans les récits légendaires de la Lydie, rappellent ces périodes de sombre mutation, le déluge qui précède la rencontre de Gygès avec le roi Candaule, par exemple, ou la mainmise sur l'anneau magique, la cession de la hache d'Héraclès, etc., mythes que l'on retrouve chez les peuples du nord, dans les pays d'extrême orient, le monde biblique.

#### *L'origine royale des premières pièces de monnaie*

Bien que l'attribution des différentes pièces ne soit pas encore absolument fixée, la majorité des experts admet que la plus grande partie de ces pièces, et les plus anciennes spécialement, sont d'origine royale. Le choix de l'électron fournit une première attestation de cette relation entre pièce de monnaie et expression d'une souveraineté. Le Pactole qui arrose Sardes charrie pépites et paillettes de cet alliage naturel et les fouilles contemporaines<sup>21</sup> ont mis à jour, en bordure du fleuve, un important complexe d'affinage de métal précieux situé dans une enceinte sacrée, marquée par des bornes portant des noms royaux, et installé dès le règne d'Allyates (615-560). Il existait donc, dès l'époque de Gygès semble-t-il, un monopole royal de l'extraction du métal, puis, un peu après, de l'affinage et de l'émission monétaire, les pièces étant vraisemblablement frappées dans cette enceinte. L'analyse du contenu des pièces a révélé des proportions d'argent très variables, de 20% à 75%, avec une majorité de métal monnayé autour de 45%, tandis que l'électron alluvial contient naturellement entre environ 10 et 30% d'argent<sup>22</sup>. Les archéologues supposent que l'on a ajouté délibérément de l'argent dans l'alliage lors de la frappe des pièces. L'exa-

19. A. Del Mar, *History of Money in Ancient Countries*. New-York, 1894.; R.A.G. Carson, *Coins of the World*, New-York, 1962; M. Shell, *The Economy of Literature*, *ibid.*

20. Cf. par exemple, J. Evola, *Révolte contre le monde moderne*, *op.cit.*

21. George M. Hanfmann, *Sardis from Prehistoric to Roman Times. Result of the Archaeological Exploration of Sardis 1958-1975*, Cambridge, Harvard University Press, 1983.

22. *ibidem*

men de débris de métal a, par ailleurs, suggéré l'hypothèse d'une (re)découverte de l'affinage par coupellation à l'époque de Crésus (vers 550), qui aurait favorisé le passage ultérieur à cette frappe de pièces d'or et d'argent purifiés dont Hérodote porte témoignage.

Au delà du monopole d'exploitation et d'émission, l'étude formelle des différents types monétaires permet, elle aussi, d'appuyer cette origine royale des premières monnaies. Le type le plus fréquent est, en effet, celui du lion : tête de profil à la gueule ouverte et menaçante, mufler de lion ou lion allongé à la tête retournée, ou présence conjointe du lion et du taureau. L'identification du roi au lion est un thème fréquent dans les hymnes royaux mésopotamiens de la haute époque et le binôme lion-taureau est également une figure classique de la glorification royale<sup>23</sup>. On retrouve cette même figure du lion et/ou du taureau dans d'autres aires culturelles, dans l'univers indo-iranien comme chez les peuples septentrionaux ou dans la tradition judaïque. Dans le cas particulier des monnaies de Lydie, la symbolique est d'autant plus marquée que le lion est l'attribut d'Héraclès à qui la ville de Sardes fut consacrée en promenant un lion sur ses remparts. Le lion est aussi l'animal attiré de la déesse Cybèle, figure centrale du panthéon lydien<sup>24</sup>. La pièce au type du lion la plus répandue porte ainsi dans son champ l'inscription *WALWE* qui a longtemps posé des problèmes aux chercheurs. Certains ont proposé récemment de rapprocher cette formule du louvien et du hittite *Walwa* qui, dans ces langues, a le sens de « lion »<sup>25</sup>, et d'interpréter l'inscription comme une épithète royale<sup>26</sup>.

280

#### Heiliges Geld, *finance et sacré, monnaie et souveraineté*

Les travaux archéologiques révèlent également une forme d'usage précoce des pièces de monnaie dans les cercles religieux. La plupart des trésors répertoriés de pièces d'électron proviennent de dépôts de fondation de temples ou d'autres dépôts à caractère votif<sup>27</sup>. L'Artemision d'Ephèse

23. Elena Cassin, *Le roi et le lion*, in : Le semblable et le différent. Symbolisme du pouvoir dans le Proche-Orient ancien, Paris, La Découverte, 1987.

24. Hérodote, I, 84, op.cit.; voir aussi Maurizio Lombardo, *Per un inquadramento storico del problema delle 'cresetidi'*, in : Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa, ser. 3, 4 (1973), pp. 708-9.

25. Robert B. Wallace, « *WALVE and KALI* », in : Journal of Hellenic Studies, 108 (1988), pp. 203-7.

26. Cette nouvelle lecture viendrait s'accorder avec les débats antérieurs qui voulaient y voir le nom du roi Alyattes, qui n'est précisément pas un nom propre mais bien une épithète. Cf. Georges Radet, op. cit.

27. M. Thompson, C.M. Kraay, O. Morkholm eds., An Inventory of Greek Coin Hoards, New York, 1973.

en a ainsi livré plus d'une centaine<sup>28</sup>. Ces découvertes confortent les thèses sur l'origine royale et sacrée des monnaies, notamment sur la substitution d'objets aux offrandes animales dans les sacrifices<sup>29</sup>. Dans la pensée mythique, des objets précieux circulent entre les hommes et les dieux, le plus souvent par l'intermédiaire des rois-prêtres ou sacrificateurs, et leur reviennent comme trésors et talismans chargés d'une force sacrée<sup>30</sup>. La monnaie a ainsi pu s'introduire dans différents rites, en substitution ou accompagnement d'autres objets, dans les dépôts de fondation, dans les rites funéraires ou les offrandes propitiatoires aux fontaines et aux rivières, comme dans la rémunération des officiants<sup>31</sup>.

Dans l'acte financier se retrouvent les opérations originelles et fondamentales de la dette, du rachat, voire du paiement des actes rituels, distinctes des procédures de nature strictement économique, au sens de l'échange commercial. La verticalité du rapport de force qu'elles induisent entre les dieux ou leurs délégués et les hommes marque la différence avec l'horizontalité des relations qui sous-tendent les échanges d'homme à homme, dans la production comme la consommation. Pourtant, si l'acte financier s'inscrit bien à l'origine dans l'ordre du sacré, du sacrifice, il semble toutefois que la monnaie métallique n'apparait qu'au terme d'une sorte de processus de sécularisation ou de socialisation de ce premier registre du sacré. Elle entraîne alors la mise en oeuvre d'un ordre différent, à coté ou au delà des enceintes du sacré. La monnaie apparaîtrait ainsi au cours ou au terme de ce parcours où l'homme tend à fragmenter, à séparer un terrain d'action dont il fait la lente appropriation, en le distinguant du registre global du sacré qui, jusque là, enveloppait toute création. Elle est alors utilisée comme un instrument de la souveraineté, le gage sacré de la dette envers les dieux se transforme peu à peu en tribut matériel à l'égard du pouvoir suprême dans un royaume.

Une autre pièce d'électron du même type royal porte l'inscription *.KALI*. qui renverrait, selon les experts, à la racine hittite *ark*, signifiant: diviser, partager, qui a ensuite donné *arkaman*: le tribut, induisant un possible *\*arkas*: la caisse du tribut, le fisc. Ces dérives sémantiques qui pourraient produire en lydien un possessif *\*rkalim*: du fisc, qui revient au

28. Stefan Karwiese, *The Artemisian Hoard and the First Coins of Ephesus*, in: *Revue Belge de Numismatique*, 137 (1991), pp.1-28.

29. On retrouvera plus tard et ailleurs une expression dérivée dans le terme latin *depecunia*. Cf. J.M.Thiveaud, *Muer l'immeuble en meuble*, in: *La crise du financement de l'immobilier*, *Revue d'économie financière*, numéro hors-série, janvier 1994.

30. Louis Gernet, *La notion mythique de la valeur en Grèce (1948)*, in: *Anthropologie de la Grèce ancienne*, 2e éd. Paris, Flammarion, 1982.

31. Cf. Ch.Malamoud, *Terminer le sacrifice, Remarques sur les honoraires rituels dans le brahmanisme*, in: *Madeleine Biarreau et Charles Malamoud, Le sacrifice dans l'Inde ancienne*, Paris, P.U.F., 1976.

fisc<sup>32</sup>, tendraient alors à unir, assez tôt, la monnaie à la reconnaissance de la souveraineté par la contribution fiscale. Dans une période un peu ultérieure et dans les pays voisins conquis par les Lydiens, dans les cités ioniennes notamment, le motif fiscal apparaîtra comme un emploi complémentaire du monnayage. Le paiement, par les villes et pays soumis, du tribut au souverain de Sardes a sans doute conduit à l'utilisation systématique des pièces et un trésor de 45 pièces du même type de monnaie royale, découvert en Phrygie, confirme cette pratique.

### *La guerre et la monnaie*

Cette hypothèse du primat de la souveraineté, de la soumission ou de l'assujettissement rejoint le constat de la plupart des historiens de l'antiquité qui replacent les premières monnaies métalliques dans l'ordre strictement financier et lient leur genèse à un acte du souverain pour la dépense de la guerre, la rémunération des guerriers ou mercenaires<sup>33</sup>. Ce recours explique alors la diffusion par le pouvoir royal de moyens de paiement standardisés d'une valeur relativement élevée; un statère a un pouvoir d'achat d'environ 10 moutons. Au reste, les dépenses militaires ont toujours constitué le principal motif des émissions monétaires, tant dans le monde antique<sup>34</sup> que dans l'Europe médiévale et moderne<sup>35</sup>. L'emploi de guerriers appointés, de mercenaires, est bien attesté en Lydie, dès l'usurpation de Gygès et les rares données textuelles qui font expressément allusion à l'usage de pièces concernent des faits militaires. Un fragment du poète Alcée (fin du VIIe siècle) mentionne un don de 2000 statères apportés par les Lydiens aux habitants de Samos pour qu'ils puissent reprendre leur ville<sup>36</sup>. Le texte le plus explicite relate comment Crésus, du vivant de son père, se trouve dans l'obligation de trouver 200 mines pour participer à la campagne menée contre les Cariens. Un membre de la famille royale, partisan du frère de Crésus, lui ayant refusé son concours, il va à Ephèse emprunter la somme nécessaire à Pamphaes de Priène, et peut ainsi réunir des troupes. Une fois devenu roi, il récompense Pamphaes en lui donnant un chariot d'or, tandis que les biens de son

32. Onofrio Carruba, *VALVE Le RKALIL. Monetazione arcaica della Lidie: problemi e considerazioni linguistiche*, in : Ermanno A. Arslan *studia dicata*, Milan, 1991, t. 1, pp.13-23.

33. R. M. Cook, *Speculations on the origins of coinage*, in : *Historia*, 7 (1958), pp.257-262

34. Michael Crawford, *Money and Exchange in the Roman World*, in : *Journal of Roman Studies*, 60 (1970), pp.40-48. Voir aussi la critique qu'en fait Christopher J. Howgego, *Why did Ancient States strike Coins?*, in : *The Numismatic Chronicle*, 150 (1990), pp.1-25.

35. Par exemple, pour la France pendant la guerre de cent ans, voir Harry Miskimin, *L'or, l'argent, la guerre dans la France médiévale*, in : *Annales E.S.C.*, 40 (1985), pp.171-184. ou encore pour les XVII-XVIII siècles, P. Kennedy, *Déclin et chute des grandes puissances*, Paris, Payot, 1991.

36. G. Diehl, *Anthologia lyrica graeca*, Leipzig, 1925.

parent ingrat sont confisqués et consacrés à l'Artémision d'Ephèse<sup>37</sup>. Et après la conquête de la Lydie par les Perses, Cyrus, grâce à l'or de Sardes, peut à son tour lever des mercenaires pour poursuivre ses guerres.<sup>38</sup>

L'origine à la fois financière et militaire de la première monnaie frappée semble donc, aujourd'hui, la mieux établie et l'invention monétaire est vérifiée exactement dans la même période (630-610) où la Lydie devient, par voie de conquêtes, la principale puissance de la région.

### *La puissance et la gloire*

Avant la première frappe des pièces de monnaie par les Lydiens, les lingots estampillés étaient en usage depuis des siècles dans le Proche Orient<sup>39</sup>. Il faudrait donc savoir si la première pièce de monnaie métallique a été conçue en tant que monnaie, au sens où depuis nous l'entendons, ou si le processus de l'innovation a donné naissance à des instruments dont la fonction, l'utilité, la destination n'ont été perçues qu'après-coup. Ces finalités étaient naturellement inintelligibles avant que les pièces elles-mêmes n'en eussent permis l'expérimentation, la vérification, puis la diffusion.

L'innovation technique du monnayage a d'abord consisté en une division de cette masse métallique du lingot de métal en éléments taillés et proportionnés, munies de l'empreinte d'un sceau qui recouvre entièrement la surface. Les premières pièces sont marquées d'une image en creux et elles seront plus tard frappées à l'aide d'un coin faisant apparaître une image en relief. Or, dans les conceptions anciennes du pouvoir, le sceau est un élément fondamental, prolongement et double symbolique de son propriétaire à qui il confère une identité devant le groupe social. La légende de l'anneau de Gygès illustre clairement cette représentation archaïque de la fonction magique de talisman attachée au sceau. Gygès cesse d'être visible quand il cache dans sa paume la partie de l'anneau portant le sceau, et il dispose dès lors de tous les pouvoirs, en particulier de celui de tuer le roi pour prendre sa place<sup>40</sup>. Lorsque les premières monnaies sont munies de la marque d'un sceau, les attributs surnaturels, divins, ésotériques, associés à la personne royale sont ainsi transmis à la pièce de métal qui en reçoit l'empreinte. Et le métal lui-même participe du sacré

37. John Griffiths Peckley, *Ancient Literary Sources on Sardis*, Cambridge, Harvard University Press, 1972, n° 66 et 73.

38. Hérodote, I, 154, op.cit.

39. Miriam S. Balmuth, *Remarks on the Appearance of the Earliest coins*, in : Studies presented to George M.A. Hanfmann, Cambridge, Harvard University Press, 1971, 1-7.

40. Elena Cassin, *Le sceau : un fait de civilisation dans la Mésopotamie ancienne (1960)* in : Le semblable et le différent, jam cit.

puisqu'il provient directement du trésor royal et bénéficie déjà de ces vertus mystérieuses.

Une réorganisation de l'armée, ou plus simplement la réunion de troupes d'origines ethniques diverses en vue d'une nouvelle campagne ont pu provoquer le recours à cet instrument. Lorsque les guerriers sont passés en revue par le roi, une pièce est distribuée à chacun, afin de créer une unité nouvelle qui se traduit par une relation directe au roi. Par cette distribution, le roi accorde aux guerriers un gage de confiance avant le combat, un gage de son autorité magique et protectrice - l'image du lion et du taureau transmettant aux soldats la fougue et la vigueur royale - qui est, en même temps, et une promesse de victoire et un lien de fidélité en retour. Le guerrier qui reçoit cette pièce détient alors un signe de la reconnaissance du roi, un morceau de richesse issu du fabuleux trésor royal et une marque d'appartenance qui l'identifie à la fois comme membre de l'armée royale et comme membre de la personne même du roi, dans le mystère de sa gloire. L'avatar moderne des médailles militaires concentre encore des symboles assez équivalents. Cette première distribution de pièces de monnaies semble bien s'apparenter à une procédure de partage de la gloire, ou comme le précise E. Benveniste, du « talisman de suprématie » du « pouvoir magique dont la possession confère la supériorité dans des circonstances données, souvent au combat où il est une garantie de victoire.<sup>41</sup> Dans l'univers archaïque de la tradition, les dieux seuls dispensent ce crédit aux mortels, puis lorsque le sacré tend à s'estomper, le roi, substitut des souverains célestes, entouré d'un pouvoir fondé sur le droit et la magie, doit distribuer des gages de son crédit, de sa protection et donc de sa force victorieuse. La pièce de monnaie pourrait ainsi constituer l'un des objets concrets de cette descente des cieux sur la terre. Hérodote nous montre Crésus qui, heureux du message secret d'un oracle, c'est à dire d'un intermédiaire d'en haut, fait « distribuer aux Delphiens, dont il avait demandé le nombre, deux statères d'or par homme »<sup>42</sup>.

Des exemples ultérieurs tendraient à confirmer cette proposition. Le cens romain, évaluation monétaire de la valeur morale et matérielle en même temps que reconnaissance de la dignité de chaque citoyen trouve bien son origine dans le sanscrit *çams* qui signifie : la louange, la gloire. Bien plus tard, dans les liturgies d'intronisation de l'empereur byzantin puis du tsar de Russie, une pluie de pièces d'or tombe sur la tête de l'impétrant, juste avant le couronnement. En France, comme l'attestent maints récits et illustrations, lors du sacre royal, les officiers versent sur la

41. E. Benveniste, *Le Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, éd. de Minuit, 1969, t.2, ch.6.

42. Hérodote, I, 54, op.cit.

foule des bassines de pièces de monnaies, geste qui n'a rien à voir avec le « don de joyeux avènement » mais qui perpétue sans doute cette transmission de la gloire du roi, comme la distribution fastueuse des pièces de monnaie dans le monde antique<sup>43</sup>.

Et de cette manière, probablement, les pièces d'électron sont entrées dans la circulation.

### *Les pouvoirs de la monnaie*

L'histoire ancienne fourmille de situations où la monnaie est employée dans des opérations de dénombrement social, la procédure postérieure du cens romain est de ce point de vue exemplaire. La nécessité de la numération, du comptage des troupes, mais aussi de leur fidélisation a pu jouer un rôle dans l'invention des pièces de monnaie. Au Ier siècle av.J.C., l'historien syrien Nicolas de Damas, sur la base de sources lydiennes de haute époque, rapporte ainsi un épisode qui intéresse un roi lydien, vers la fin du VIIIe siècle av.J.C.. Cet Ardys, prédécesseur de Gygès, contraint à l'exil par une révolution de palais, met en oeuvre une manifestation solennelle de sa reprise du pouvoir par une opération de dénombrement de son armée et compte 30 000 hommes<sup>44</sup>. Cet acte ne vise pas seulement à mesurer la puissance de ses troupes mais surtout à renouer un à un les liens d'allégeance qui unissent chacun des guerriers au roi, pour restaurer devant tous l'unité sociale de son autorité. On retrouvera des comportements analogues lors des prises de pouvoir par les empereurs romains où les frappes et distributions de monnaies d'or affirment la suprématie du prince et engagent la fidélité des soldats qui ont fait son avènement.

285

En Lydie, les conditions de la première diffusion de ces pièces de métal imprimé n'ont évidemment rien de commun avec celles que nous connaissons ensuite dans un univers de plus en plus monétarisé, liées aux notions de paiement ou d'engagement contractuel. La première diffusion de ces monnaies métalliques ne peut donc, en aucun cas, se réduire à un simple acte de paiement, un simple achat qui eût été banalement réglé en métal non monnayé, selon les vieux usages. Ces pièces, dans le moment de leur première distribution, ne sont pas encore pour autant devenues monnaie au sens moderne de l'économie, de l'échange commercial. Le jour où le premier guerrier assoiffé a remis sa pièce à un aubergiste contre une grande amphore de vin ou s'en est servi pour acquitter une dette de jeu ou l'a donnée à un adversaire vainqueur pour avoir la vie sauve, aussitôt le

---

43. Jean-Pierre Callu, La politique monétaire des empereurs romains, *Bibliothèque des Ecoles Française de Rome et d'Athènes, Paris, de Boccard, 1967, p.27.*

44. Georges Radet, op. cit., p.174.

« talisman de suprématie » a changé, en quelque sorte, de destination. Mais cette déviation du sens inaugural demeure néanmoins relative car s'il est sûr que la pièce d'électron ne sert plus de talisman pour gagner la bataille, elle confère encore malgré tout à celui qui l'utilise un certain pouvoir, le pouvoir magique se mue en pouvoir d'achat.

Depuis son origine, la pièce de monnaie se situe donc dans le registre de la puissance souveraine, elle sert d'abord à préparer la guerre, elle restera d'ailleurs le « nerf de la guerre » mais aussi, plus largement comme disaient les Romains, « le nerf de la vie de tout l'univers ». Au bout du compte, son apparence pacificatrice, que les économistes ont voulu associer, selon des interprétations sémantiques qui restent à vérifier, à l'idée de pacification de l'acte du paiement est une illusion qui a la vie dure.

#### *Le visible et l'invisible*

Les partisans de l'économie politique qui, dans la tradition du XVIII<sup>ème</sup> siècle, voudraient attribuer l'émission de ces premières pièces à des particuliers - marchands, banquiers ou aristocrates<sup>45</sup> - ont souvent saisi l'exception de deux pièces de monnaie, célèbres dans la littérature spécialisée. Ces deux pièces au type du cerf broutant sont marquées l'une du seul nom de *Phanès* et l'autre de l'inscription grecque *Phaneos emi sema* : « Je suis le sceau de Phanès ». Le type du cerf, animal associé à Artémis, laisse penser que ces pièces ont été émises à Ephèse où se trouvait un sanctuaire de cette déesse. Certains historiens ont proposé de voir dans le nom de *Phanès* une figure du dieu primordial de l'orphisme, revenant ainsi aux origines sacrées<sup>46</sup>. Mais la plupart des commentateurs économistes ont plutôt voulu lire dans *Phanès* le nom d'un individu, monnayeur ou banquier d'Ephèse, qui aurait ainsi signé sa pièce et, sur le modèle de cette seule monnaie, ils ont interprété l'ensemble des émissions archaïques comme autant de signatures privées. Or, rien du peu que l'on connaît de l'organisation politique et sociale du royaume lydien ne permet d'appuyer cette hypothèse, d'autant que l'on conçoit mal la motivation ou l'intérêt qu'un particulier, fût-il puissant marchand d'Ephèse, aurait eu à inscrire son nom sur une pièce dont il entendait se dessaisir et perdre dans la circulation. En fait, comme nous en trouvons de nombreuses traces dans le droit ou la philosophie de la Grèce antique, ce terme de *Phanès* n'est pas nécessairement un nom propre et, dans son sens le plus courant, il signifie

45. Martin J. Price, *Thoughts on the Beginnings of Coinage*, in : *Studies in Numismatic Method Presented to Philip Grierson*, C.N.L. Brooke et al. éds., Cambridge, Cambridge University Press, 1983, pp.1-10.

46. Joachim Schacht, *Anthropologie culturelle de l'argent. Le masque mortuaire de Dieu*, trad. fr., Paris, Payot, 1969, p.67-79.

« le visible, le manifesté » et il renvoie donc à l'opposition classique du visible et de l'invisible, des biens mobiliers, *ousia aphanès* « choses invisibles », et immobiliers, *ousia phanera* « choses visibles ». L'inscription sur cette monnaie pourrait simplement se traduire par « Je suis le signe du visible », la pièce de monnaie venant comme une manifestation objective, instrumentale, de ces transactions financières occultes que les Grecs nomment des *ousia aphanès*, fortune mobilière, créances et dettes emmêlées<sup>47</sup>.

### *Monnaie et marchands*

Ces considérations remettent ainsi nettement en cause les vieilles théories sur l'usage prioritairement commercial des premières monnaies<sup>48</sup>, fondée sur la fable longtemps entretenue depuis l'antiquité et ravivée par Adam Smith qui a donné à croire que les premières pièces avaient été inventées pour faciliter le commerce en remédiant aux inconvénients du troc<sup>49</sup>. Embarqué dans sa controverse de principe avec son maître Platon, Aristote a été la première victime et le premier manipulateur de cette vision chimérique, dans sa reconstitution logique et non pas historique de l'origine de la monnaie<sup>50</sup>. Pour pouvoir continuer de convaincre, cette hypothèse devrait démontrer comment ce processus d'innovation a émergé dans le mouvement même des échanges commerciaux. Or le commerce antique n'offre aucune trace de semblables évolutions ou mutations. A Babylone, les transferts, voire les techniques de crédit, portent exclusivement sur des marchandises et les Phéniciens, grands commerçants par excellence qui faisaient du transport des métaux à travers la Méditerranée l'une de leurs principales activités, se sont totalement passés de l'usage de pièces, même plus d'un siècle après leur apparition sur les rives de ce Proche-Orient qu'ils alimentaient en permanence. On retrouvera, plus tard, une pratique identique dans l'organisation du grand commerce naviculaire des cités grecques, l'*emporos*, où les investissements financiers et monétaires seront inexistantes, l'essentiel de l'actif de ces sociétés avant la lettre reposant sur des biens fonciers ou des marchandises<sup>51</sup>.

Pour le commerce terrestre à longue distance, l'usage de lingots de métaux précieux reste encore pour les marchands à la fois plus sûr et plus

47 Cf. L.Gernet, *Choses visibles et choses invisibles*, op.cit. qui apporte une explication plus recevable que les hypothèses en forme d'énigme perdue données par Baudouin Jurdant, *Écriture, monnaie et connaissance*, thèse, Strasbourg, 1984.

48. On trouvera une réfutation plus détaillée de cette hypothèse in : Jean-Michel Servet, *Nomismata, État et origine de la monnaie*, Lyon, P.U.L., 1984.

49. Cf. J.M.Servet, *La monnaie contre l'État ou la fable du troc*, in : *Droit et monnaie*, Lyon, P.U.L., 1986.

50. Aristote, *Éthique*, IV.

51. Cf. J.M.Thiveaud, *De la Gouvernance des grandes sociétés*, in : R.E.F., n°31, hiver 1994.

pratique que celui de pièces. Ainsi, l'argument traditionnel qui voudrait faire de l'empreinte des pièces une garantie de leur teneur métallique, s'il a quelque pertinence pour des époques plus tardives, ne tient pas, dans ces périodes de l'origine, face à la variabilité du contenu des espèces d'électron. L'explication récente, présentant l'émission de pièces d'électron comme un moyen de stabiliser la valeur de ce métal au contenu invérifiable<sup>52</sup>, devrait, pour être recevable, présupposer l'existence d'un véritable marché de l'électron, réalité qui semble plus qu'hasardeuse.

Enfin, en se rapportant aux récits d'Hérodote, certains ont voulu chercher un lien entre le développement du petit commerce et celui des pièces de monnaie. Hérodote écrit, en effet : « Les premiers à notre connaissance, ( les Lydiens) ont frappé une monnaie d'or et d'argent, et les premiers, ils se sont fait revendeurs, *kapēloi* »<sup>53</sup>. Cette question était restée en suspens, voici quelques années, dans un article de la R.E.F.<sup>54</sup>, et les recherches d'aujourd'hui fournissent l'occasion de préciser un peu mieux une notion qui demeure encore largement incertaine. Ce terme de *kapēlos* est généralement compris, en grec classique, au sens de « boutiquier » ou « marchand de détail », puis, plus tard, « aubergiste », il est sensé définir le petit commerce par opposition au grand commerce de l'*emporos*. Hérodote est l'un des premiers à employer ce mot, avec un sens encore sans doute différent que nous ignorons<sup>55</sup>, et il ne l'applique jamais aux Grecs, mais seulement aux Lydiens ou aux Perses<sup>56</sup>. La fonction d'aubergiste<sup>57</sup>, est dotée dans le contexte lydien d'une connotation spéciale, les auberges étant plutôt des caravansérails établis le long de la route royale, dont les propriétaires étaient des personnages importants, exerçant des fonctions politiques sur l'étape dont ils avaient le contrôle, responsables en particulier du prélèvement de péages. D'autres interprétations du même terme dans d'autres passages d'Hérodote laissent supposer d'autres acceptions très différentes, depuis « le grand brasseur de richesses » jusqu'à la fonction de « changeur »<sup>58</sup>. Ces glissements sémantiques confortent néanmoins le rapprochement opéré par Hérodote entre l'invention de la monnaie et l'apparition du *kapēlos*, les deux innovations inaugurant ensemble la même

52. Robert B. Wallace, *The Origin of the Electrum Coinage*, in : *American Journal of Archaeology*, 91 (1987), pp.385-397.

53. Hérodote, I, 94, op.cit.

54 J.M.Thiveaud, *Monnaie, Etat, marchés, histoire et dérivations*, in: R.E.F., n°24, printemps 1993.

55. Neel Smith, *Discussion de M. Lombardo, Oro lidio e oro perstano, etc.*, in : *Revue des Etudes Anciennes*, 91 (1989), 208-212.

56. Dans un fragment, Hérodote oppose ainsi Darius à Cyrus, ce dernier recevant des dons de ses sujets et se comportant en père, lorsque Darius exige des tributs et agit comme un *kapēlos*. Cf. Hérodote, III, 89, op.cit.

57. Georges Radet, op. cit., pp.98-99.

58. N. Smith, *jam cit.*

rupture du lien social dans un univers archaïque de la tradition, lien essentiellement construit sur l'honneur, la souveraineté sacrée, la réciprocité. Hérodote met les deux institutions sur le même plan, sans introduire entre elles de relations de cause à effet et rien ne prouve que la monnaie ait été inventée pour ou par les *kapéloi*, ni qu'elle ait directement contribué à leur apparition dans la société, seule les unit une étroite parenté de structure. S'il est indéniable que le commerce a tiré profit très tôt de l'invention des pièces de monnaie, l'on ne voit pas comment le commerce seul aurait pu inventer la monnaie<sup>59</sup>.

#### *La révolution du "pile et/ou face"*

Les deux traits singuliers de l'invention technologique des pièces de monnaie métallique, en Lydie, au VIIe. siècle avant J.C., se résument donc par l'apposition de l'empreinte d'un sceau et la division de la masse métallique en éléments proportionnés. Une face porte l'image symbolique du sceau, l'autre la marque du poinçon qui fixe publiquement la mesure. L'empreinte est indissociable du métal qui la supporte et une tension permanente s'instaure ainsi entre la profondeur du métal et la surface de l'image, dont la signification ne se laisse pas toujours saisir facilement, comme si le métal venait sans cesse troubler l'image ou que l'image voulait cacher le métal. La dimension merveilleuse attachée à ces premières pièces, comme on l'a vu, se manifeste d'autant plus que le métal monnayé provient surtout du trésor royal, qui garde toujours une connotation de dépôt secret<sup>60</sup>. Le but du monnayage pourrait alors viser à relancer le secret du trésor royal dans l'espace social, en affirmation de la souveraineté magique du dynaste<sup>61</sup>. Le plus ancien type monétaire, totalement recouvert par une image ronde, est orné précisément d'un visage de Gorgone, monstre mythologique qui a le pouvoir, *fascinans et tremendum* diront les Romains, de capter la curiosité et de saisir d'effroi le curieux<sup>62</sup>. Le sceau royal, par définition unique et matriciel, proclame ouvertement le caractère unique et absolu de l'autorité supérieure. Le thème de la parturition monstrueuse du métal généralement rapporté, chez les philosophes grecs

289

---

59. Les fouilles de Sardes ont permis de retrouver le tracé d'une agora centrale, mentionnée par Hérodote, et entourée de boutiques de petits artisans, mais aucune pièce n'a été découverte dans cette partie de la ville.

60. Louis Gernet, *La notion mythique de la valeur en Grèce*, op. cit., p.170.

61. Il faudra attendre longtemps, jusqu'à l'époque carolingienne, pour que les ateliers monétaires frappent de façon habituelle de la matière apportée par les particuliers. Cf. Michael Hendy, *From Public to Private: The Western Barbarian Coinages as a Mirror of the Disintegration of Late Roman State Structures*, in : Viator, 19 (1986), pp.29-78.

62. Ce thème est développé, dans une optique différente, dans la thèse de Baudouin Jurdant, *Écriture, monnaie, connaissance*, jam cit.

et jusqu'aux canonistes médiévaux, à la simple condamnation de la chrématistique et de l'usure prend ainsi tout son sens en regard de cet engendrement royal rapporté par les mythes. Pourtant, les pièces qu'engendre le sceau du roi sont multiples et interchangeable, au point de prendre, dans le processus de circulation, une forme d'anonymat, une banalisation mécanique par le compte.<sup>63</sup>

Le message que transmettent les empreintes monétaires est donc doté d'une ambivalence originelle. D'une part, elles expriment la dualité du lien d'appartenance, l'interdépendance entre celui qui a mis sa marque souveraine et celui qui la détient par délégation, et d'une autre part, elles offrent à la masse confuse des utilisateurs une capacité nouvelle, sans doute révolutionnaire, de numération et donc d'individualisation. Car la façon de compter à l'aide de pièces diffère radicalement de celle que requiert, au même moment et sur les mêmes territoires, l'usage du métal non monnayé, qui est strictement pondéral. A l'origine des systèmes de compte en Mésopotamie, la première unité employée est le grain de blé, et ce choix s'explique autant par l'importance du blé dans les échanges et les prélèvements que par la remarquable uniformité de son poids; bien évidemment, les grains n'ont jamais été comptés, mais seulement pesés. Quand l'usage du métal s'est répandu, plus d'ailleurs comme étalon que comme moyen d'échange, les grains servent encore de référence pour les pesées. Il n'existe ainsi qu'un seul système de compte pondéral, doté d'une série de multiples, avec l'usage d'un coefficient qui permet la conversion de grains de blés en grains d'argent. Aujourd'hui encore, le grain reste l'unité de poids des métaux précieux, hier sa définition discutée faisait obstacle au débat international sur le *gold standard*.

Or, cette opération de pesée s'inscrit elle aussi dans un cadre symbolique, magique où le poids d'une chose ou d'un être est associé à son identité même<sup>64</sup>. De la même façon, le nom de la chose conduit à une écriture concrète et réaliste où la chose même y est inscrite<sup>65</sup>, comme sur ces tablettes d'argile mésopotamiennes que l'on a souvent comparées à des chèques ou des lettres de change.

Ainsi, l'apparition des premières pièces de monnaie est-elle étroitement associée à l'invention de l'alphabet. L'écriture établit une différence de registre entre le nom et la chose qu'elle désigne, la monnaie modifie

63. Le passage de coins taillés à des coins gravés qui permettent de donner une empreinte en relief aux pièces accentuera encore la ressemblance entre celles-ci et le sceau, et par là même, l'ambiguïté du rapport qui les lie. Il faudrait analyser sous cet angle toute la dimension phallique du monnayage. Il apparaît le plus crûment dans le chatiment infligé aux monnayeurs anglais du XIIe siècle, qui furent émasculés pour avoir mésusé de leurs coins.

64. Elena Cassin, *Le pesant d'or* (1957), in : *Le semblable et le différent*, op. cit.

65. Jean Bottéro, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard, 1987, p.127.

semblablement le rapport entre le poids et la chose. Au delà des coïncidences historiques, la comparaison entre l'écriture alphabétique et la monnaie, entre le monnayage et le langage ont, à juste titre, inspiré une foule d'auteurs depuis l'antiquité. M.Shell indique ainsi, de nos jours, que « l'invention de la monnaie a provoqué une puissante révolution dans les moyens de l'économie et du langage. »<sup>66</sup> Nietzsche avait établi cette analogie, en insistant sur la violence de ces deux révolutions conjointes : « Nos langues comme écho tardif de la plus ancienne prise de possession des choses, à la fois par les dominateurs et par les penseurs : la frappe de chaque mot s'accompagnait de l'ordre « ainsi doit désormais être nommée la chose ». »<sup>67</sup> Léon Bloy, dans le même esprit et au même moment, pouvait s'écrier : « La monnaie, c'est la liberté frappée ! »<sup>68</sup>, exacerbant encore la notion de contrainte qui est attachée à la monnaie.<sup>69</sup>

Le monnayage proprement dit présente l'avantage d'organiser un système de mesure autoréférencé, il subdivise la masse métallique en une unité (le statère chez les Lydiens) et une série de sous-multiples, il fixe une exactitude pondérale dont l'étude métrologique confirme aujourd'hui la régularité, qui est, au reste, plus nette pour les petites dénominations que pour les grosses<sup>70</sup>. Les pièces jouent les unes par rapport aux autres ; la pesée, lorsqu'elle est effectuée, vise seulement à vérifier la conformité de l'annonce. L'apparition d'une valeur fiduciaire des pièces supérieure à celle du métal n'est qu'un effet dérivé. Les pièces ne sont plus des poids, l'empreinte de l'avvers a transformé l'utilisation de l'objet métallique et les quelques pièces sans empreintes découvertes par l'archéologie sont justement considérées comme des étalons de poids et non des instruments monétaires<sup>71</sup>.

La révolution intellectuelle de ce système autoréférencé éclate dans la possibilité désormais offerte à l'usager de compter directement des pièces sans se préoccuper du métal et d'apprécier dorénavant les choses par nombre de pièces - même si chacun veut malgré tout retrouver son compte de métal. Les pièces de monnaie ouvrent un espace de calcul qui distingue l'être ou la chose de son poids. Cette ouverture permet de comparer les choses entre elles, en remplaçant la conversion pondérale par une autre forme de conversion qui, au nom de la gloire du roi manifestée dans son

66. M.Shell, op.cit.

67. F.Nietzsche, Fragments posthumes, t.XII, 2-156. Cité par B.Stiegler, in : Nietzsche, la monnaie et la dette, *working paper A.E.F./F.E.C.*, mars 1994.

68. L. Bloy, *Le Sang du pauvre*, Paris, Stock, 1909.

69. Et non le contraire, comme ont voulu le lire de récents commentateurs qui attribuent en général la formule à Dostoïevski.

70. Robert B. Wallace, *On the Production and Exchange of Early Anatolian Electrum Coinages*, in : *Revue des Etudes Anciennes*, 91 (1989) 87-94

71. S.Karwiese, *jam cit.*

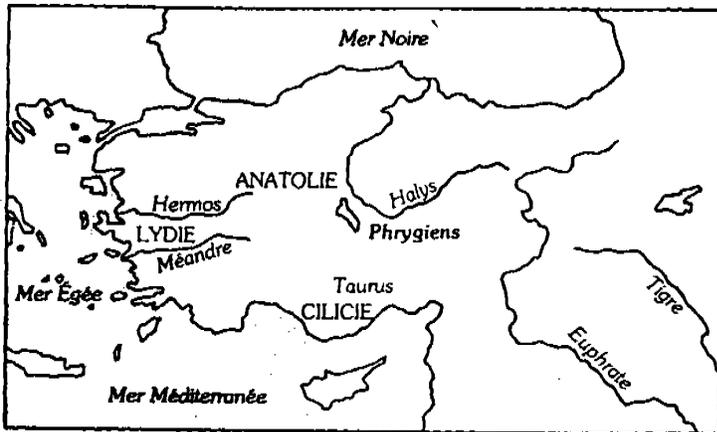
sceau, introduit dans le monde des êtres et des choses l'ordre de la valeur. Car la valeur, telle que les linguistes la définissent dans le monde archaïque, s'applique, jusque là, à des cas très limités<sup>72</sup>. Elle est d'abord la valeur personnelle d'un homme, le mérite moral attaché à son courage mais aussi le prix qu'il faudra donner pour le racheter de sa servitude, la libération passant par l'acte primordial du rachat. Une parcelle de la puissance royale est distribuée sur l'avvers de la pièce, sur le côté face, le pouvoir d'achat, organisant le partage entre tous les mortels d'une valeur naguère réservée au cercle des dieux et des héros. Sur le côté pile, au revers marqué du poinçon de la mesure, surgit entre les mains de chacun le pouvoir d'étendre aux biens et aux marchandises l'acte de mise à prix, le juste prix, le pouvoir de libération qui, dans l'ordre religieux, demeurerait réservé aux personnes. La diffusion de la pièce de monnaie métallique permet ainsi à tous ceux qui la détiennent de passer de l'acte unique et primordial du rachat à la double opération de l'achat et de la vente. Reprenant les points de vue de Nietzsche, M.Shell a raison de dire qu'« un changement fondamental dans la formation du prix entraîne un changement fondamental dans la pensée et l'invention de la monnaie métallique opéra un tel changement. »<sup>73</sup>

292

Mais cette révolution de l'esprit laissera toujours en suspens le caractère essentiellement ambivalent de cette pièce de monnaie dans sa révolution en l'air lorsqu'on la lance vers le ciel pour interroger le sort, avant qu'elle ne retombe au hasard par terre sur pile ou face. En même temps que l'ordre des pouvoirs bascule du domaine sacré, du merveilleux, de la magie vers l'organisation régulée des sociétés, l'économie traditionnelle se trouve elle aussi bousculée, dès lors qu'à l'horizontalité des transactions interpersonnelles, la pièce de monnaie et ses deux faces opposées, en ajoutant une relation de verticalité, introduit dans le monde des hommes une tension symbolique, entre réel et imaginaire, entre pouvoir d'achat ou de paiement et lien de protection sécuritaire. Cette tension, que les capitalisme et libéralisme modernes continuent de supporter, sera-t-elle rompue par la monnaie électronique et les technologies bancaires et financières, les historiens des millénaires à venir le diront à notre lointaine postérité.

72. E.Benveniste, Vocabulaire, jam cit., t.1, ch.10.

73. M.Shell, The Economy of Literature, op.cit.



Source : Pierre Miquel, *l'Antiquité : l'Orient, de l'Égypte ancienne à Alexandre le Grand*.  
Ed. F. Nathan.



293

Source : "Première pièce en or de Crésus (vers 550 avant J.C.)"  
Clichés, Bibliothèque Nationale de France



Source : "Pégase, électron, Ionie (vers 580 avant J.C.)"  
Clichés, Bibliothèque Nationale de France